

PAVÉ

Tolède

vieilli martelé

Posé en bande à joints discontinus, les 17 formats du pavé Tolède offrent la possibilité de créer de multiples assemblages pour les allées ou les terrasses. Il n'est pas équipé de distanceurs, mais il est nécessaire de respecter des joints entre chaque pavé.



Pavé ép 6 cm T5 - CC 3.6

17 modules/palette
largeur commune de 12.5 cm
et longueur de 9.5 à 20 cm
10 m²/palette

TEINTE



Anthracite



Gris Nuancé



Classe de trafic T5

Admet la circulation de véhicules (charge totale $\geq 3.5T$) dans la limite de 25 véhicules par jour et par sens. Respecter la pose sur sable ou sable stabilisé.



POSE :

sur assise souple, sable, ou sable stabilisé.



JOINTS des pavés :
obligatoires, au sable.



ÉCHANTILLONS :
demandez votre échantillon
sur le site www.fabemi.fr

Il n'existe pas de calepinage pour le pavé Tolède.

PAVAGE - CLASSE T5 C€ 3.6***

TOLEDE

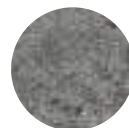
vieilli martelé



TEINTES



Gris
Nuancé



Anthracite

Désignation

Dimensions
nominales*
en cm

Épaisseur (cm)

m² ou ml par
palette

Nombre
d'éléments au m²

PAVAGE

Dimensions

Multiformat**

17 modules

Largeur : 12,5

Longueur : 9,5 à 20

6

10 m²

53 unités

LES AVANTAGES
DU PAVÉ BÉTON :



** Ces quantités sont données à titre indicatif et correspondent à une moyenne variable.

*** Les documents d'accompagnement des produits au marquage C€ sont disponibles sur demande.

POSE



! Si vous souhaitez limiter :

- les phénomènes d'efflorescences
- la formation de mousses
- l'incrustation des tâches domestiques et végétales et faciliter l'entretien de votre dallage, **le traitement avec les produits Fabemi est obligatoire.**

Note à l'utilisateur de ce document

Ce guide de pose ainsi que le quantitatif des matériaux est purement indicatif.

Il est établi sur la base des côtes qui nous ont été fournies afin de limiter les coupes.

Il n'engage pas le Groupe Fabemi, il convient donc de vérifier le contenu d'une palette avant la pose.

*Afin d'intégrer la largeur du joint, certains types de revêtements de sol ont été développés avec des dimensions réelles inférieures aux dimensions nominales.

Tolède

PAVAGE

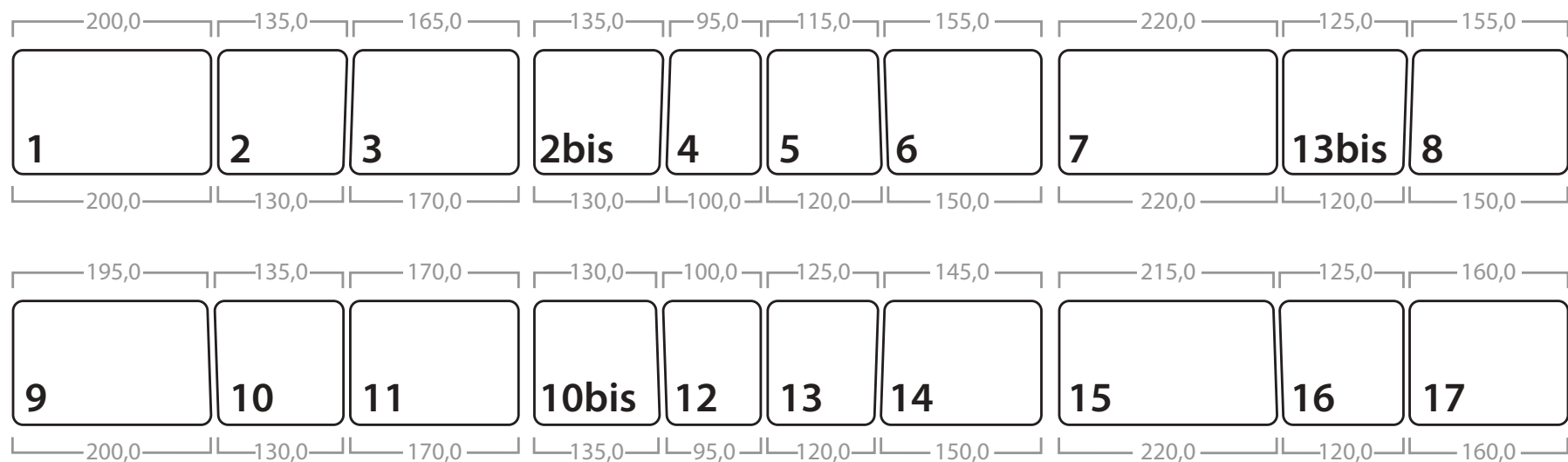
Dimensions

Multiformat**

17 modules

Largeur : 12,5

Longueur : 9,5 à 20



CONSEILS DE POSE

Retrouvez nos vidéos sur le site de www.fabemi.fr

CONSEILS DE POSE

Généralités

Quel que soit le type de revêtement de sol que vous aurez choisi, celui-ci doit toujours être posé avec **une pente de 2% minimum**. De plus, la pente du fond de forme doit être identique à celle du sol fini. Prévoyez également des évacuations d'eau.

Des nuances de teintes dues aux matériaux naturels utilisés peuvent exister.

Vous devez approvisionner la totalité des produits avant le démarrage des travaux et lors de la pose, vous devez panacher les palettes.

Les reliefs, les états de surface et les teintes des produits présentés sur les photos, les expositions et les présentoirs ne sont pas contractuels, ils peuvent parfois différer de ceux livrés, en raison des aléas des procédés de fabrication.

Quelques variations dimensionnelles inhérentes à l'aspect volontairement rustique de nos productions peuvent être constatées. Celles-ci ne sauraient être un sujet de réclamation ou litige dans la mesure où elles restent dans les tolérances généralement admises en la matière. Assurez-vous dès réception que les produits reçus correspondent bien à vos attentes, dans le cas contraire nous vous demandons de nous en faire part avant pose.

Respectez les normes en vigueur concernant l'épaisseur des produits en fonction de leur utilisation (piéton, circulation limitée, circulation intense...).

Voir la nomenclature produits sur notre catalogue.

Pour être recevables, les réclamations d'aspects ou autres devront être faites avant la pose du produit, notre responsabilité se limitant au seul remplacement des produits défectueux, à l'exclusion de toute participation aux frais de dépose et repose.

La pose des produits équivaut à leur acceptation. Les modalités de garanties applicables à nos produits sont mentionnées au paragraphe 8 de nos « conditions générales de ventes » telles qu'énoncées au verso de nos tarifs et factures.

Entretien

L'environnement immédiat : pollens, poussière, feuilles et végétaux, présence de sels minéraux dans le sol, sont autant d'éléments qui assureront aux surfaces posées, un vieillissement et une patine naturelle qui leur sera propre. Comme tous les produits poreux, l'exposition des produits de notre gamme Béton les rendent sensibles aux conditions climatiques et environnementales (pollution).

Si vous souhaitez limiter :

- les phénomènes d'efflorescences,
 - la formation de mousses et moisissures,
 - l'incrustation des tâches domestiques et végétales
- et faciliter l'entretien de votre dallage, la PROTECTION**

avec les produits de traitement FABEMI est alors OBLIGATOIRE.

Avant toute application le traitement des surfaces avec notre produit NETTOYAGE est nécessaire.

Dans tous les cas, il faut assurer le nettoyage régulier des surfaces, recouvertes par des végétaux ou autres éléments susceptibles de laisser des traces difficiles à faire disparaître par la suite.

Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression ou nettoyeur à vapeur. Afin d'éviter l'apparition de taches brunes irréversibles, n'utilisez pas d'engrais et produits anti-mousses contenant des sulfates de fer, à proximité de nos dallages. Utilisation strictement interdite de produits de type acide ou dérivés, sels de déverglacage ou autres produits occasionnant une détérioration irrémédiable de la surface des produits.

Jusqu'à la pose, nos produits doivent toujours être stockés **verticalement**, à l'abri des intempéries et les billes ou intercalaires doivent rester présents pour maintenir une ventilation entre les produits.

L'empilage des produits à plat est à proscrire.

La pose des produits équivaut à leur acceptation.

Niveaux : quel que soit le principe de pose retenu, une pente minimum de 2 % doit être présente sur l'assise, puis sur le revêtement de sol. La pente doit permettre l'évacuation des eaux en s'éloignant des murs de l'habitation.

Drainage : un drain périphérique doit être réalisé pour compléter la canalisation des eaux pluviales de l'ouvrage.

1 - Préparation du support

1.1 - Pour pose sur assise souple

Décapez le sol de sa terre meuble végétale sur environ 15 à 20 cm. Veillez à donner au fond de forme la même pente (2 %) que le sol fini. Posez une nappe géotextile sur le fond de votre fondation : cela limite la repousse de mauvaises herbes, stabilise votre ouvrage et assure un meilleur drainage.

Effectuez ensuite un apport de matériaux concassés 0/31,5 que vous compacterez à l'aide d'une plaque vibrante.

1.2 - Pour pose sur assise rigide (dalle béton armé)

Décapez le sol comme ci-dessus puis placer un film anti remontées capillaires, mettre en place l'armature nécessaire et coulez le béton sur l'épaisseur définie : celle-ci peut varier en fonction des charges prévues.

Des joints de fractionnement doivent délimiter des surfaces de 20 m² au maximum, avec une longueur maximum de 5 m.

La dalle en béton doit présenter une pente de 2 % au minimum, être âgée de 2 mois au moins avant la mise en œuvre du dallage, et les défauts de planéité doivent être inférieurs à 5 mm sous la règle de 2 m.



Égalisation de la couche de sable à l'aide de cales de niveau.



Mise en place des dallages (ici des dalles Castellane pack multifomat) sur lit de sable parfaitement de niveau.

2 - Pose d'un dallage en béton

Lors de la pose, ne pas faire tremper les dalles afin d'éviter les remontées de chaux. Quelle que soit la nature du lit de pose, sauf pose collée, celui-ci doit avoir une action drainante afin d'éviter des accumulations d'eau au niveau de la sous-face des dalles.

Pour des dallages d'épaisseur inférieure à 35 mm, l'utilisation d'un maillet, même en caoutchouc, est interdite car elle peut entraîner la formation de microfissures. Dans le cadre d'une pose sur assise rigide, s'assurer de la propreté de la surface de collage arrière des produits, par brossage et dépoussiérage. Hormis pour les dalles **HORIZON**, nos dallages sont destinés à usage strictement piétonnier.

2.1 – Pose sur gravillons (dallage d'épaisseur supérieure ou égale à 30 mm)

Pour cette technique, le lit de pose doit être prévu sur une épaisseur de 3 cm ± 1 cm et d'une granulométrie de 2/4, 4/6,3 ou 2/6,3. **La pose des dallages doit respecter la norme NF P98-335.**

2.2 – Pose sur lit de sable (dallage d'épaisseur supérieure ou égale à 30 mm)

Le sable utilisé doit être lavé (sable de rivière ou autre). Le lit de pose doit avoir une épaisseur de 3 cm ± 1 cm et une granulométrie de 0/4 ou 0/6,3. **La pose des dallages doit respecter la norme NF P98-335.**

2.3 – Pose sur chape mortier (sur assise rigide en béton uniquement)

Ce mode de pose requiert des compétences professionnelles (prise en compte des dilatations, désolidarisation des couches et drainage...).

La pose des dalles s'effectue selon le **DTU 52.1 Revêtements de sols scellés**.

2.4 – Pose à la colle (sur assise rigide en béton uniquement)

N'effectuez la pose à la colle que sur un support parfaitement sec, propre et dépoussiéré.

Le mortier colle choisi sera de préférence de type « C2S ». La pose des dallages doit toujours s'effectuer en double encollage.

Travailler très proprement en nettoyant au fur et à mesure les traces de mortier colle sur la face visible des dallages car elles seront difficiles à éliminer une fois sèches. Les joints de fractionnement du support sont à respecter lors de la pose. **Se conformer pour la pose au « Guide de pose Produits de dallages préfabriqués en béton pour l'extérieur »** DPI03 - novembre 2011 – Document réalisé par le CERIB.

2.5 – Pose sur plots réglables polymère

Seules les dalles **CALANCO** et **TERRA** de classe de résistance T7 et **HORIZON** de classe de résistance T11* peuvent être posées sur plots.

Cette technique présente de nombreux avantages :

- elle offre la possibilité de pouvoir poser le dallage avec un lit de pose d'une épaisseur réduite ;

- elle permet d'obtenir un meilleur drainage au niveau de la sous-face des dalles ;
- elle permet d'accéder facilement au fond de forme par un démontage rapide des produits ;
- elle se caractérise aussi par sa rapidité d'exécution nettement supérieure aux autres techniques ;
- elle ne nécessite pas l'utilisation d'autres matériaux que les plots. Absence de sable, gravillon, ciment, mortier de jointoiment...

La hauteur des plots doit être au maximum de 15 cm. Hormis dans le cas d'un revêtement d'étanchéité, elle s'effectue sur une assise rigide (dalle en béton) dont la planéité doit être inférieure à 5 mm sous une règle de 2 m. Un soin particulier doit être apporté lors de la réalisation de l'assise pour permettre d'obtenir la planéité recherchée. Pour pallier aux variations d'épaisseurs inhérentes à notre fabrication, il est ponctuellement nécessaire de procéder à un calage des produits lors de la pose.

2.6 – Joints des dallages

Le remplissage des joints est obligatoire sauf dans le cadre d'une pose sur plots réglables polymères (paragraphe 2.5). La largeur des joints doit être de 10mm mini et 40 mm maxi.

Pose sur assise souple (paragraphe 2.1 et 2.2) : remplissage des joints des dallages au sable (pas d'utilisation de sable polymère).

Pose sur assise rigide (paragraphe 2.3 et 2.4) : remplissage des joints des dallages au mortier (FABJOINT). Application à la poche ou machine à jointer (pas de barbotine répandue en surface). Nettoyer les excédents à l'aide d'une éponge humide.

La largeur des joints doit être de 10 mm au minimum et 40 mm au maximum.

Le mortier **FABJOINT** s'applique exclusivement à la poche ou à la machine à jointer (surtout, ne pas faire de barbotine). Nettoyer rapidement les débordements et lisser les joints, ôter les excédents de produit avec une éponge humide soigneusement rincée lors de chaque passe. Après réalisation des joints, le respect d'un temps de séchage d'environ 1 mois est nécessaire pour tout traitement des surfaces.

3 - Pose des margelles en béton

La pose des margelles d'une piscine doit s'effectuer au mortier colle, comme décrit au point 2.4. Le dimensionnement de l'arase de l'ouvrage doit correspondre à la surface des margelles pour leur permettre de reposer sur toute leur largeur, sans débordements.

3.1 - Joints des margelles

Les joints des margelles seront réalisés à l'aide du mortier **FABJOINT**. On prendra soin, tous les 5 mètres, de prévoir un joint souple, en mastic élastomère, dont le rôle sera celui d'un joint de dilatation.

4 - Pose d'un dallage en céramique

Quelle que soit la nature du lit de pose, sauf pose collée, celui-ci doit avoir une action drainante afin d'éviter les accumulations d'eau au niveau de la sous-face des dalles.

4.1 - Préparation du support

4.1.1 - Pose sur assise souple - Décapez le sol de sa terre meuble végétale sur environ 15 à 20 cm. Veillez à donner au fond de forme une pente de 2 % minimum. Posez une nappe géotextile sur le fond de votre fondation : cela limite la repousse de mauvaises herbes, stabilise votre ouvrage et assure un meilleur drainage.

Effectuez ensuite un apport de matériaux concassés 0/30 que vous compacterez à l'aide d'une plaque vibrante.

4.1.2 – Pose sur assise rigide (dalle béton armé)

Décapez le sol comme ci-dessus puis placer un film anti remontées capillaires, mettre en place l'armature nécessaire et coulez le béton sur l'épaisseur définie : celle-ci peut varier en fonction des charges prévues.

Des joints de fractionnement doivent délimiter des surfaces de 20 m² au maximum, avec une longueur maximum de 5 m.

La dalle en béton doit présenter une pente de 2 % au minimum, être âgée de 2 mois au moins avant la mise en œuvre du dallage, et les défauts de planéité doivent être inférieurs à 5 mm sous la règle de 2 m.

4.2 Pose d'un dallage

4.2.1 Pose sur gravillon - Pour cette technique, le lit de pose doit être prévu sur une épaisseur de 3 cm ± 1 et d'une granulométrie de 2/4, 4/6,3 ou 2/6,3.

4.2.2 Pose sur lit de sable - Le sable utilisé doit être lavé (sable de rivière ou autre). Le lit de pose doit avoir une épaisseur de 3 cm ± 1.

4.2.3 Pose sur gazon (type pas japonais) - Les dalles céramiques peuvent être posées directement dans l'herbe sur un lit de sable de 5 cm, en pose type « pas japonais ». Nous préconisons de préparer le support de façon à ce que les dalles soient sur une assise parfaitement plane afin que les dalles portent sur toute leur sous-face.

4.2.4 Pose sur chape mortier - (sur assise rigide en béton uniquement). Ce mode de pose requiert des compétences professionnelles (prise en compte des dilatations, désolidarisation des couches et drainage...). La pose scellée doit respecter le DTU 52.1 - novembre 2010.

4.2.5 Pose à la colle - (sur support rigide type dalle béton conforme aux exigences du DTU 52.2). Le support doit présenter une pente de 2 %, pour l'écoulement des eaux.

N'effectuez la pose à la colle que sur un support parfaitement sec, propre et dépoussiéré. Le mortier colle choisi sera obligatoirement de type « C2 », amélioré.

La pose des dallages céramique doit toujours s'effectuer en double encollage.

Travailler très proprement en nettoyant au fur et à mesure les traces de mortier colle sur la face visible des dalles car elles seront difficiles à éliminer une fois sèches. Les joints de fractionnement du support sont à respecter, et doivent être prolongés jusqu'à la surface du revêtement. La pose à la colle doit respecter les règles professionnelles établies au DTU 52.2.

4.2.6 Pose sur plots réglables polymère - La pose des dalles céramique sur plots doit être réalisée en référence aux documents suivants :

- pour les plots « QB43 Plot support / référentiel de certification »,
- pour la pose « QB-UPEC Guide de conception et de mise en œuvre - cahier 3798 ».

La tolérance de planéité du support doit être de 5 mm sous une règle de 2 m.

Nous recommandons le respect d'une pente de 2% minimum.

Pour information : l'absence de pente favorise la rétention d'eau sur le revêtement et les risques de glissance.

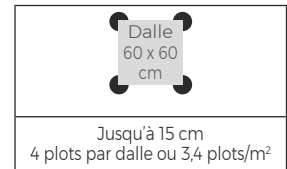
Une évacuation régulière de l'eau de surface à l'aide d'une raclette est préconisée.

Avant toute installation, il est primordial de vérifier et d'adapter les dalles à l'usage qui sera fait de la surface créée conformément au DTU 43.1 :

- La hauteur maximale jusqu'à la sous face des dalles doit être ≤ 15 cm.

– La pose des dalles sur plots est réservée à un usage strictement piétonnier.

La mise en œuvre sur plot d'une dalle céramique nécessite :



4.3 Joints des dalles en céramique

Le remplissage des joints des dallages est obligatoire dans tous les cas sauf pour :

- la pose de tout dallage sur gravillons et sables (points 4.2.1, 4.2.2 et 4.2.3),
- dans le cas de pose sur plots.

La pose à joint nul n'est pas admise en pose collée ou scellée. Si nécessaire, le mortier de jointoiment devra correspondre à un usage extérieur et sa granulométrie adaptée à la largeur du joint. Le DTU 52.2 préconise, en usage extérieur, un joint de 5 mm d'épaisseur. Pour les poses nécessitant la réalisation d'un joint plus fin, il convient de faire valider au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage, la possibilité de réaliser l'ouvrage en question, et d'utiliser un mortier de jointoiment adapté aux joints fins (granulométrie, performances techniques et mécaniques).

4.3.1 Les joints de fractionnement et joints périphériques

Les joints de fractionnement doivent être de 5 mm de large au moins et être réalisés soit avec un profilé compressible placé dans le lit du produit de collage, lors de la pose des éléments de revêtement, soit en remplissage avec un mastic élastomère adapté.

À chaque butée contre un mur de gros œuvre, un joint périphérique de 3 mm minimum devra être réservé, pour être rempli par un profilé compressible ou un mastic élastomère adapté.

5 - Pose des pavés

La pose des pavés doit respecter la norme NF P98-335.

Préparer le support comme décrit au point 1.1

Lit de pose : étaler une couche de sable de rivière lavé que vous tirerez à la règle posée sur des cales de niveau. Après compactage le lit de pose doit avoir une épaisseur de 3 cm ± 1 cm.



Égaliser le lit de pose à l'aide d'une règle.



Vérifier la parfaite planéité du support lors de la pose des premiers pavés.

Dans le cas d'un terrain avec une forte pente, utilisez un lit de pose en sable stabilisé (mélange de sable sec et de ciment dosé à 100 kg/m³).

Poser les pavés à l'avancement en vous déplaçant sur les produits déjà posés

5.1 - Joints des pavés

Il est obligatoire de jointer une surface en pavés. Le remplissage des joints doit avoir lieu avant la mise en circulation de l'ouvrage, cette opération stabilise ce dernier.

Employer un sable fin qui sera soigneusement balayé dans les interstices entre les pavés. Largeur des joints : de l'ordre de 3 mm. Balayer la surface des pavés et la compacter en utilisant une plaque vibrante dont le sabot est protégé par un feutre.



Ajuster la position des pavés à l'aide d'un maillet en caoutchouc.



Déplacez-vous à l'aide d'une planche sur les pavés déjà posés.

6 – Pose des produits drainants

La pose de nos produits doit respecter les recommandations contenues dans le DP136_Guide de mise en œuvre des revêtements drainants préfabriqués en béton_V3-sept2020.

6.1 Pose sur assise souple (sable ou gravillon)
voir paragraphe 1.1

6.2 Remplissage des ouvertures

Pour procéder au remplissage des ouvertures des produits drainants vous devez utiliser :

- Soit du gravillon dépourvu d'éléments fins (usuellement de granulométrie 2/4, 2/6 ou 4/6)
- Soit un mélange terre-sable (usuellement en proportion 1/3 de sable pour 2/3 de terre végétale) pour engazonner.

6.3 Indices de perméabilité selon protocole d'essai/ Rapport CERIB 353.E_V2

Dans le cadre d'un remplissage composé de gravillon de granulométrie 4/6 :

- coefficient de Perméabilité (m/s) = 5.50*10⁻³.

Dans le cadre d'un remplissage composé d'un mélange de Terre/Sable :

- coefficient de Perméabilité (m/s) = 9.84*10⁻⁵

Pour éviter de les endommager, les dalles ne doivent pas être soumises à l'opération de damage.

Pour préserver l'intégralité des arêtes supérieures de DALPRÉ et prévenir l'apparition d'épaufrures, il est nécessaire de procéder à un garnissage « à refus » (gravillon ou terre à engazonner).

7 – Pose des parements de murs

La pose des parements est régie par le DTU 52.2 P1-1-1 pose en intérieur et P-1-1-2 en extérieur.

7.1 – Préparation du support

La surface du support doit être propre et cohésive au moment de la pose, sans pulvéulence superficielle ni trous. Le support ne doit pas ressuer l'humidité.

La tolérance de planéité doit être de :

- 5 mm sous une règle de 2 mètres
- 7 mm pour support béton parement courant
- 2 mm sous réglet de 20 cm.

Le faux aplomb est limité à 5 mm pour une hauteur d'étage de 2,5 m. Selon le support destiné à recevoir le parement, le délai avant la pose peut varier.

• En intérieur :

- 0 jour : sur cloison plaque de plâtre sur ossature
- 1 jour : sur terre cuite
- 1 jour : sur béton cellulaire
- 2 jours : sur maçonnerie
- 2 mois : sur béton armé

• En extérieur :

- 3 semaines : sur mur maçonné

2 mois : sur mur béton armé si ouvrage limité à R+3
3 mois sur béton armé si ouvrage supérieur à R+3

7.2 – La colle

Elle doit être à minima de classe C2S1, conforme à la norme NF EN 12004. La résistance mécanique de la colle doit être en adéquation avec la masse surfacique des éléments à mettre en œuvre. Température du support : minimum 5°C et maximum 30°C.

7.3 – Pose des parements

Les éléments de parements doivent obligatoirement être posés en double encollage.

- Utiliser une spatule U9
- Commencer par un dépoussiérage des éléments (parement et support).
- Débuter par la pose des angles et éléments singuliers (type linteaux ou éléments saillant de la façade).
- Adapter la taille de la zone encollée à votre vitesse de pose.
- Encoller le parement, le positionner sur le mur et exercer une pression.

Pour le jointoiement des produits, il convient de se référer aux dispositions du NF DTU 52.2. Prévoir des joints de fractionnement tous les 60 m².

Hauteur de pose du parement sur un mur de 28 m maximum.

Consommation : 6 à 8 kg de colle/m².

7.4 – Entretien

Nos parements ne nécessitent pas d'entretien particulier. L'utilisation de produits type acides ou dérivés (même dilués) est strictement interdite. Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression ou de nettoyeur vapeur.

8 - Pose des chaperons de murs et chapeaux de piliers

Nos chaperons de murs et chapeaux de piliers se fixent sur l'ouvrage au mortier colle, par double encollage, et se jointent au mortier Fabjoint.

La largeur des joints doit être de 8 à 10 mm.

Respecter un joint de dilatation tous les 5 mètres.

9 - Nettoyage de fin de chantier

Le nettoyage final des dalles et pavés doit être effectué avec le produit **Nettoyage**. Voici quelques conseils essentiels :

- Ne jamais utiliser de produits type acide (chlorhydrique ou autre).
- Ne pas employer un nettoyeur haute pression.

10 - Sécurité

En cas de découpe de nos produits, il est nécessaire de porter un masque et des lunettes permettant d'être protégé contre les poussières.

Par ailleurs, lors de la mise en œuvre, le port des équipements de protection individuelle est indispensable : chaussures de sécurité et gants.

ATTENTION... EFFLORESCENCES ET CARBONATATION !

Ces phénomènes peuvent apparaître sur certaines dalles ou pavés béton. Ils se présentent sous forme de traces, voiles blancs ou foncés et résultent d'une réaction chimique non maîtrisable du ciment de composition ou de pose. Ils surviennent après fabrication et n'altèrent en rien la qualité des produits. Ils sont supposés connus et acceptés du client lors de l'achat. Ils ne peuvent être en aucun cas une cause de contestation et ne pourront donner lieu à aucune indemnité ni remplacement de marchandises.

Notre client professionnel s'oblige à transmettre cette même information à chacun de ses propres clients de sorte que la responsabilité de la société FABEMI ne soit jamais impliquée en cas d'apparition de ces phénomènes.



Fabemi

TERRASSE & JARDIN

Logistique

Des solutions adaptées à vos besoins

Franco 1 PALETTE ou 2 PALETTES

livraison sous 10 JOURS OUVRÉS

Zone 1 = 65 € HT/palette

Eone 2 = 95 € HT/palette

Zone 3 = 135 € HT/palette

(à appliquer sur le tarif 2023 franco 3/8 palettes)

Franco 25 TONNES – livraison sous 72H

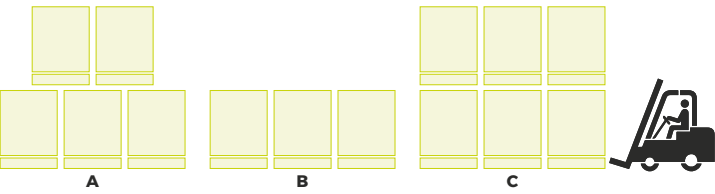
Franco DEMI-CAMION – livraison sous 10 JOURS OUVRÉS

Franco 3 à 8 PALETTES – livraison sous 10 JOURS OUVRÉS

Gerbabilité des palettes

Préconisations de conditionnement des palettes sur parcs et plateformes de stockage

3 CONFIGURATIONS – MAXIMUM 2 HAUTEURS



A

Béton dallages et margelles : Dalle Pack Manoir (sauf B) ; Dallage Castellane Multiformats ; Dallages Monoformats Carrés (50x50, 60x60) ; Dalle Opus 50 et 60 ; Angles droits (margelle).

Céramique : Lame bois

B

Béton dallages, margelles et accessoires : Dallage Pack B Manoir ; Margelles plates Espace ; Margelles et Accessoires (angle ext, courbes, etc.) ; Pas Japonais ; Chaperons de murs plats 0.5 m et Chaperons de murs 2 pentes 0.5 m et 1 m ; Chapeaux de piliers plats et pointes de diamant.

Céramique : Margelles

Parements de murs

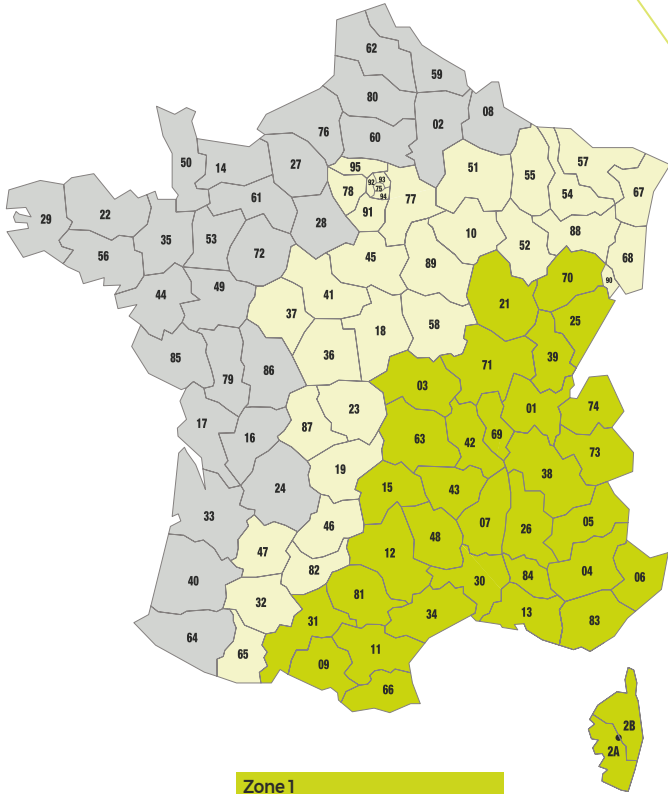
C

Béton dallages, margelles et accessoires : Opus Castellane ; Dallages Calanco, Terra et Horizon ; Monoformats rectangulaires (60x45) ; Margelles galbées et autres modèles plats ; Couronnements et Blocs ; Chaperons de murs plat 1 m.

Béton pavés : Bordurettes (2 hauteurs max) ; Pavés (3 hauteurs max)

Céramique : Dallage 60x60

Zones de distribution



Zone 1

Zone 2

Zone 3

Équerres d'arrimage

Voyage en départ

Dans le cadre des normes de sécurité appliquées au chargement des camions, nous vous rappelons que nous mettons en place une procédure pour tous les enlèvements dans nos usines. Si le chauffeur ne possède pas suffisamment d'équerres pour recouvrir toute la longueur du chargement (de chaque côté), nous lui mettrons à disposition des équerres d'arrimage :

En **CARTON** pour le site des **ÉOLIENNES** car les camions concernés sont bâchés

En **PLASTIQUE** pour les **AUTRES SITES** et **ÉOLIENNES** (dans le cas de plateaux)

Celles-ci feront l'objet d'une ligne de facturation sur le bon de livraison en question. Veuillez trouver ci-dessous les références :

Code article	133157	133140
Libellé article	ÉQUERRE CARTON	ÉQUERRE PLASTIQUE
Tarif HT	4,00€	12,50€